

## Sortons la corruption de la construction

Gagné, Jean-Paul

Après le maire de Montréal, Gérald Tremblay, qui a reconnu qu'il y avait de la corruption dans le monde municipal, le directeur de la Sûreté du Québec (SQ), Richard Deschesnes, affirmait récemment que le crime organisé avait infiltré l'économie légale et qu'il n'avait jamais vu autant d'enquêtes sur des allégations de corruption dans la métropole.

Que peut-on en déduire, sinon qu'il y a de la corruption dans l'attribution et l'exécution des contrats municipaux à Montréal ?

La SQ mène actuellement au moins quatre enquêtes touchant la Ville de Montréal. L'une porte sur le contrat de construction du Centre intergénérationnel d'Outremont, une autre sur une fraude de 8 millions de dollars dans l'exécution d'un contrat de sous-traitance informatique, une autre sur plusieurs irrégularités dans la gestion de la Société d'habitation et de développement de Montréal (qui fut même privatisée illégalement) et la quatrième sur l'exécution du contrat de rénovation de l'hôtel de ville.

De son côté, le Vérificateur général fait enquête sur l'attribution du contrat de 355 millions de dollars pour l'installation de compteurs d'eau dans les entreprises de Montréal. Ce projet, qui peut atteindre 598 millions compte tenu des " dépenses d'accompagnement ", des subventions aux entreprises et de l'inflation, a été accordé à GÉNIEAU, un consortium formé de Dessau et de Simard-Beaudry, qui appartient à Tony Accurso, lequel compte parmi ses amis plusieurs politiciens municipaux et des dirigeants de la FTQ.

Peu de temps après l'attribution du contrat des compteurs d'eau, Dessau embauchait Frank Zampino, alors président du comité exécutif de la Ville. D'autres dirigeants municipaux ont suivi le même parcours dans d'autres firmes qui font affaire avec Montréal. M. Zampino a aussi admis avoir séjourné à deux reprises sur le yacht de Tony Accurso.

Le contrat interdit à tout élu de Montréal de communiquer avec des représentants de firmes participant à un appel de propositions. Si tel était le cas, le contrat devrait être annulé. On ignore si M. Accurso était sur son yacht lorsque M. Zampino y a séjourné. C'est un aspect que l'enquête devra éclaircir.

En 2004, deux conseillers de l'arrondissement Saint-Laurent avaient été condamnés pour avoir exigé des pots-de-vin en échange de modifications à un règlement de zonage.

Il y a quelques semaines, un entrepreneur, Paul Sauvé, a raconté comment il en est venu à embaucher un membre des Hells Angels pour éviter la faillite dans le cadre de l'exécution d'un contrat de rénovation de l'hôtel de ville. La construction, où abonde le travail au noir, est propice au blanchiment d'argent.

À la suite de ces révélations, la SQ a réactivé une ligne téléphonique pour recueillir des informations sur des actes d'intimidation, de violence et de corruption dans le milieu de la construction (1 800 659-4264).

Le patron de la SQ dit prendre ce dossier tellement au sérieux qu'il envisage de créer une équipe multidisciplinaire pour mener ces enquêtes. La SQ dispose de quelque 60 enquêteurs dans l'escouade des crimes économiques et d'une quarantaine d'autres pour la fraude fiscale. Le patron de la SQ envisage même d'adjoindre du personnel supplémentaire à ces équipes.

La SQ doit disposer des ressources nécessaires pour pousser ces enquêtes, qui ont déjà mené ses agents dans les bureaux de la FTQ et du Fonds de solidarité FTQ. La SQ a aussi fait des perquisitions en rapport avec le projet d'une salle de spectacle à Québec piloté par Solim, bras immobilier du Fonds de solidarité. Est-il nécessaire de rappeler que dans les années 1970, la FTQ a été à l'origine d'une commission d'enquête sur la construction qui a révélé des actes d'intimidation et d'autres crimes.

Pour le moment, le gouvernement du Québec laisse la SQ poursuivre son travail d'enquête. Il ne veut certainement pas embêter davantage le maire Gérald Tremblay, un allié politique, et donner encore plus de munitions à son opposante, Louise Harel.

Toutefois, si la SQ n'arrive pas à des conclusions sérieuses, c'est une commission spéciale d'enquête qu'il faudra. Le grand corps de la construction porte des tumeurs. Il ne faudrait pas attendre qu'elles dégénèrent en cancer généralisé.